Doc Technique Analim

Présentation du contexte

La Maison des Ligues de Lorraine (M2L) a pour mission de fournir des salles et des services aux différentes ligues sportives régionales et à d'autres structures hébergées.

La Maison des Ligues est un établissement du Conseil Régional. Elle est financée à 100% par le Conseil régional, bien qu'elle abrite un certain nombre de comités départementaux. Elle héberge la majorité des ligues sportives régionales, de la ligue de tennis (la plus grosse, qui emploie 8 personnes) à des ligues de sports qui n'ont pas d'employés permanents, comme le bowling ou la plongée sous-marine.

Objectifs de la mission

La maison des ligues de Lorraine organise en collaboration avec les autres régions françaises le [Congrès National des Maisons des Ligues].

Le congrès se déroule à Limoges [ANALIM] sur une semaine de 5 jours ouvrables. Il comporte différentes sessions d'une demi-journée chacune, consacrées à des conférences, débats sur un thème donné (exemple : "Tennis et stratégie", "Equipement du bowling", "Tennis en fauteuil roulant", "Football féminin", etc.).

Pour donner plus de souplesse à l'organisation du congrès [ANALIM] il a été décidé que celle-ci doit être gérée grâce à une application web.

Organisation du congrès [ANALIM]

 Les organisateurs ont au préalable fait parvenir aux entreprises, aux administrations, aux universités et lycées des affiches et des fiches d'inscription.

- Les personnes désirant participer au congrès s'inscrivent en remplissant la fiche et la renvoient. Après la réception d'une fiche d'inscription, les organisateurs envoient un mail confirmant l'inscription au congrès.
- La fiche permet d'ouvrir un dossier pour chaque congressiste inscrit.
- La fiche d'inscription indique entre autres les nom, prénom, l'adresse du congressiste, et l'adresse mail (ces données sont obligatoires). L'inscription est accompagnée d'un acompte forfaitaire de 100€.
- La catégorie d'hôtel souhaitée, les sessions auxquelles il désire participer, les nom et adresse de l'organisme payeur de la facture (entreprise, administration, université ou lycée) dans le cas où ce n'est pas le congressiste qui paie sa participation ne sont pas obligatoires dans un premier temps mais seront complétés au cours du congrès.
- A son arrivée le congressiste est affecté à un hôtel.
 Chaque hôtel a proposé un prix par participant. Ces prix sont valables pour toutes les chambres d'un même hôtel.
- Chaque session fait l'objet d'un prix particulier.
- La veille et le jour du congrès, un service d'accueil reçoit les congressistes, leur remet un badge ainsi qu'un dossier de documentation sur le congrès.
- Le bureau d'animation propose des activités culturelles (spectacles, excursions, concerts, visites de monuments...) pour meubler le temps des congressistes qui ont des disponibilités dans leur emploi du temps...
- Les congressistes peuvent s'inscrire au plus tard 30mn avant le début de l'activité souhaitée. Le montant de chaque activité apparaîtra sur la facture finale.

- Les factures imprimées doivent être envoyées aux organismes payeurs la semaine après le congrès, sinon elles sont remises aux congressistes eux-mêmes si ce sont eux qui paient.
- Les règlements arrivant par courrier sont enregistrés. On désire pouvoir à tout moment réaliser un état des factures non réglées.

Description du projet

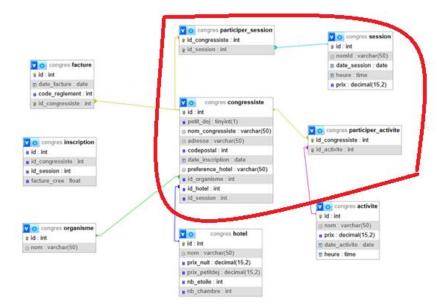
La Maison des ligues de Lorraine souhaite confier aux étudiants de BTS SIO du Lycée Suzanne Valadon la réalisation d'un projet consistant à développer l'application permettant la gestion du congrès (inscription des participants, mise en place de sessions, organisations des activités, facturation, etc.)

Les correspondants de la ligue ont déjà détaché certains domaines importants et ont effectué le découpage de chacun en tâches :

Architecture

- Modèle MVC (Modèle-Vue-Contrôleur) :
 - Modèle (Model) : Gère les données (congressistes, sessions) et leur interaction avec la base de données.
 - Vue (View) : Interface utilisateur qui permet de collecter les informations des utilisateurs et afficher les résultats.
 - Contrôleur (Controller): Gère les interactions entre les utilisateurs et le modèle, en appelant les méthodes nécessaires pour exécuter des actions spécifiques (ajout, modification, suppression).

Base de Donnée



Mission: Sessions

Objectifs : Réalisation des tâches suivantes :

 Gestion des sessions: Cette tâche doit permettre la création, la modification, la suppression d'une session à partir d'un formulaire. Il permet également d'obtenir la liste des sessions sur un formulaire.

Pour réaliser cette tâche nous avons créer session pour créer une nouvelle session puis liste session qui nous permet de voir, supprimer ou modifier une session

 Inscription à une session : Cette tâche doit permettre d'inscrire un congressiste à une session, mais également de permettre l'annulation de son inscription. Pour chacun des cas la facture ne doit pas avoir été créée.

Pour réaliser cette tâche nous avons créer congressiste qui permet de voir la liste des congressistes et d'inscrire un congressiste à une session puis voir inscrit qui nous donne la liste des congressistes inscrit aux sessions.